

Les **ECHOS** du *Granier*

MAI
2019 **20**



VIE MUNICIPALE : Un nouveau parc à Chapareillan ///

TRAVAUX : La mairie fait peau neuve ///

VIE LOCALE : L'Écllosion remplace le Relais Dauphinois

/// **VIE ASSOCIATIVE** : Le 1^{er} salon bio et bien-être à Chapareillan ///

ENFANCE / JEUNESSE : L'été se prépare à l'accueil de loisirs ///

BIBLIOTHEQUE : Participez au prix de la BD

/// **INFOS DE LA VALLEE** : Le dispositif d'autopartage « ma chère auto »

/// **IL ÉTAIT UNE FOIS CHAPAREILLAN** : L'enseignement à Chapareillan - 3^{ème} partie

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Lison PONTTHUS
3 janvier

Louis MANIÈRE
7 janvier

Loïc BLANC
25 janvier

Soren ROGER MARAQUIN
5 février



MARIAGE

Marjorie GENNARO
& Romain GUILLAUD
1^{er} décembre



DÉCÈS

Germaine AVOGADRO
1^{er} février

Elisa REYMOND
1^{er} février

Monique MUSITELLI
6 février

Catherine MACK
15 février

Roger BOUJARD
27 février

Michel DIÉVART
16 mars

Aubin LACHAUD
16 mars

Michel RENAUD
26 mars

- 3. Editorial
- 4 / 13. Vie Municipale
- 14 / 15. Aménagements & Travaux
- 16. Vie Locale
- 17 / 22. Vie Associative
- 23. Bibliothèque
- 24 / 25. Enfance & Jeunesse
- 26 / 27. Infos de la Vallée
- 28. Il était une fois Chapareillan

RÉUNION PUBLIQUE

AGISSONS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les habitants acteurs de leur avenir

Un nouveau projet arrive chez nous !

**Venez découvrir quelle toiture
de votre commune pourrait produire
votre prochaine « électricité verte » !**



Avec la participation de



MARDI 18 JUIN à 19H00
salle polyvalente

P E R M A N E N C E S

CPAM :

Les mercredis semaines impaires de 8^h30 à 10^h30
Local « permanences », place de la mairie.

ADPA :

Mardi & mercredi de 9^h00 à 12^h00, sur rendez-vous
Salle Saint Roch

☎ : 04 76 40 79 35

En cas d'urgence appeler au 04 76 92 18 82

CLCV :

Consommation Logement et Cadre de Vie :

Le 4^{ème} jeudi du mois (hors vacances scolaires) de 10^h30 à 12^h00
Local « permanences », place de la mairie.



MARTINE VENTURINI
Maire de Chapareillan

DU DYNAMISME À CHAPAREILLAN...

ÉVÈNEMENTS

**SALON
« BIO & BIEN ÊTRE »**
SAMEDI 4 MAI - 10^H00 / 19^H00
DIMANCHE 5 MAI - 10^H00 / 18^H00
SALLE POLYVALENTE

**RÉUNION PUBLIQUE
« AGISSONS POUR LA
TRANSITION ÉCOLOGIQUE »**
MARDI 18 JUIN - 19^H00
SALLE POLYVALENTE

**FEU D'ARTIFICE
BAL DES POMPIERS**
**SAMEDI 13 JUILLET
À PARTIR DE 19^H00**
SALLE POLYVALENTE

C'est un budget sain, rigoureux et prudent qui a été voté en conseil municipal, le 28 mars. Vous trouverez un résumé des différents budgets dans les pages suivantes de ce nouveau bulletin.

Ce nouveau bulletin qui montre également le dynamisme de notre commune, qu'il soit communal, local ou associatif.

Communal pour les projets qui vont voir le jour très prochainement. Local du fait de l'ouverture d'un nouveau bar / restaurant et de deux agences immobilières. Associatif grâce aux nombreuses actions et manifestations mises en place sur notre commune par les bénévoles.

Le prochain projet qui verra le jour en septembre, sera le futur parc de loisirs qui fera le bonheur des petits comme des grands. C'est en collaborant avec le conseil municipal des enfants, le conseil des sages et le conseil municipal en place que ce parc a pris un tournant intergénérationnel. Et maintenant, c'est à vous, chapareillanaises, chapareillanais, d'apporter votre pierre à l'édifice en trouvant « un nom pour le parc ! », concours organisé par les conseillers municipaux enfants.

Comme vous avez pu le constater depuis quelque temps, de nombreux travaux se succèdent place de la mairie : le Relais Dauphinois qui deviendra l'Écllosion est en cours de rénovation et la mairie également, fait « peau neuve » ! Le parvis vient d'être refait, les fenêtres ont été changées pour plus de performances thermiques et la façade va être entièrement rénovée et ce, en partie grâce aux subventions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Isère que je remercie. Malgré ces contraintes, nous avons fait le choix de maintenir la vogue.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un bel été !

Contact

Mairie
24 place de la mairie
CS 60 077
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 45 22 20
Fax : 04 76 45 21 46

lundi, mardi, vendredi, samedi :
8^H30 / 12^H00
mercredi :
8^H30 / 12^H et 13^H30 / 18^H00
jeudi :
18^H00 / 20^H00
Fermé le samedi matin en juillet/août.

E-mail :
accueilmairie@chapareillan.fr

Site :
www.chapareillan.fr

Facebook :
@mairiedechapareillan

RETOUR EN IMAGES SUR LES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Retour en images des manifestations communales !

SAINT BLAISE



CHASSE AUX 3001 ŒUFS



Les heureux vainqueurs de l'édition 2019



Les 2 / 5 ans



Un public de plus en plus nombreux chaque année



Les plus de 6 ans

COMMÉMORATION DU CESSEZ-LE FEU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE



Commémoration de l'armistice en présence de la FNACA, des sapeurs-pompiers et de la section jeunes sapeurs pompiers



L'ancien sous officier Jean-Paul Guyon (au centre) à reçu la croix de la valeur militaire. En présence de Marc Portaz et Martine Venturini

LE REPAS DES AINÉS



165

C'est le nombre d'ainés présents au repas des « sixties » du 17 mars dernier



BUDGET PRÉVISIONNEL COMMUNAL 2019

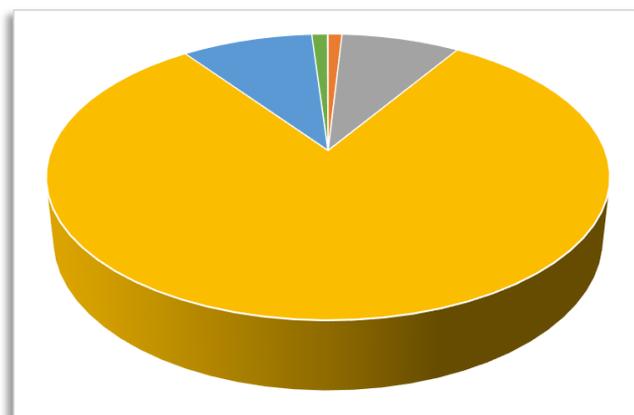
« Comme les années précédentes, le budget Communal 2019 a été adopté par le Conseil Municipal, selon les objectifs de désendettement et d'autofinancement de ses investissements. En effet, pour Chapareillan, la charge de la dette diminue mais s'élève encore à 809 €* par habitant (chiffre 2019) contre 683 €* pour le reste des communes de l'Isère (chiffre 2018).

C'est pourquoi, cette année encore, l'ensemble des projets de la Commune seront tous autofinancés. Cette exigence de rigueur est d'autant plus grande qu'une diminution de 15 000 € des subventions de l'Etat a été notifiée à la commune début avril, pour l'année 2019. Cette nouvelle baisse inattendue s'ajoute à celle des 300 000 € déjà enregistrée depuis 2014. Dans ce contexte il faut saluer le choix d'avoir conservé en 2017 une réserve de 150 000 €, laquelle permet cette année de renchérir notre capacité d'investissement. »

Gilles Forte, adjoint aux finances

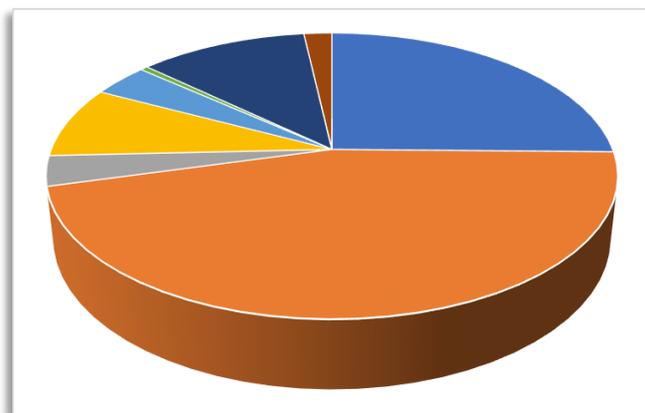
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 642 709 €

- Résultat reporté : 0 € - 0 %
- Atténuation des charges : 25 300 € - 0,88 %
- Produits des services : 214 200 € - 8,10 %
- Impôts et taxes : 2 136 445 € - 80,84 %
- Dotations et participations : 237 259 € - 8,97 %
- Autres produits de gestion courante : 28 500 € - 1,07 %
- Produits financiers : 5 € - 0 %
- Produits exceptionnels : 1000 € - 0,03 %



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 642 709 €

- Charges à caractère général : 667 715 € - 25,26 %
- Charges de personnel : 1 205 550 € - 45,61 %
- Atténuations des produits : 90 000 € - 3,4 %
- Autres charges de gestion courante : 215 440 € - 8,15 %
- Charges financières : 100 000 € - 3,78 %
- Charges exceptionnelles : 13 500 € - 0,51 %
- Virement à l'investissement : 300 504 € - 11,37 %
- Transfert entre section : 50 000 € - 1,89 %

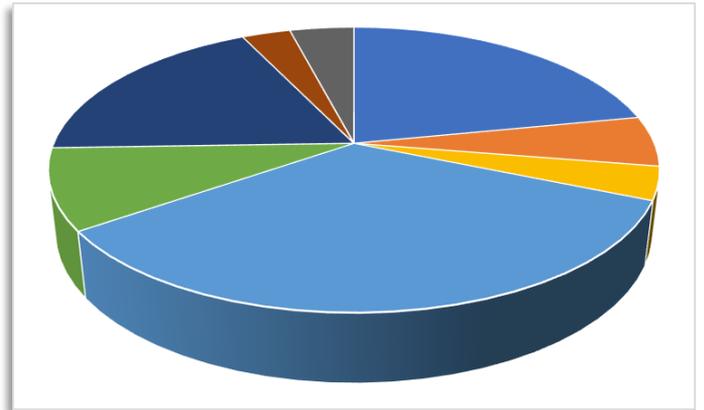


* Source Trésorerie Le Touvet

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

1 633 485, 03 €

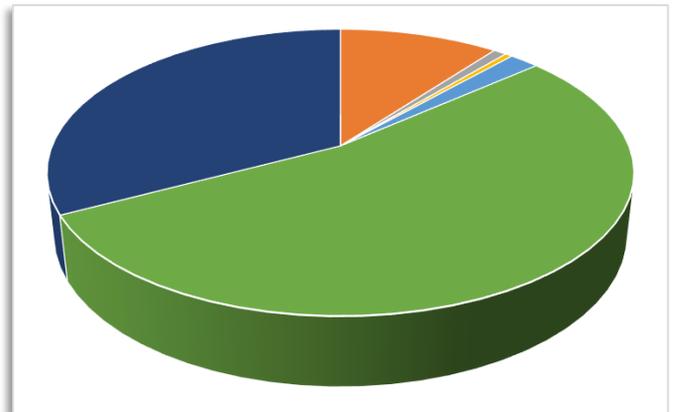
- Résultat reporté : 357 354,91 € - 21,87 %
- Subventions : 93 234,55 € - 6,01 %
- Emprunts et dettes assimilées : 0 € - 0 %
- Dotations (FCTVA + TAM) : 61 000 € - 3,73 %
- Excédents de fonctionnement capitalisés: 555 137,57 € - 33,98 %
- Cession immobilisations : 150 000 € - 9,18 %
- Virement de la section de fonctionnement : 300 504 € - 18,39 %
- Opérations ordre transfert entre sections : 50 000 € - 3,06 %
- Restes à réaliser : 66 254 € - 4,05 %



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

1 633 485, 03 €

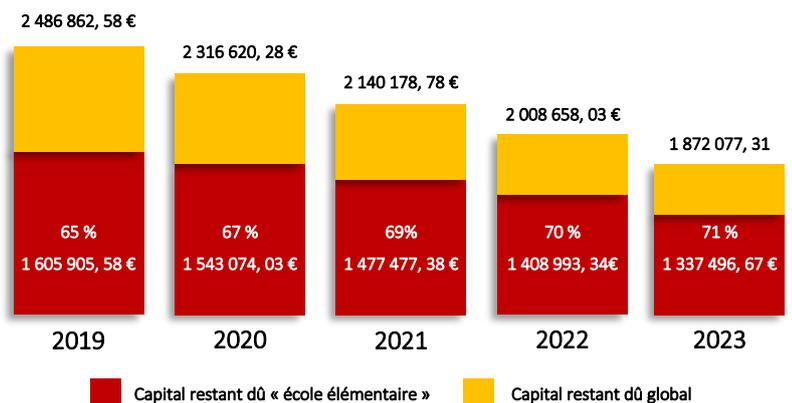
- Résultat reporté : 0 € - 0 %
- Emprunt : 171 000 € - 10,46 %
- Immobilisations incorporelles : 14 000 € - 0,85 %
- Subventions d'équipement versées : 7 500 € - 0,45 %
- Immobilisations corporelles : 31 937,81 € - 1,95 %
- Immobilisations en cours : 876 840,52 € - 53,67 %
- Restes à réaliser : 532 206,70 € - 32,58 %



BUDGET ANNEXE MICROCENTRALE

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement :	220 000 €	220 000 €
Investissement :	366 815,45 €	366 815,45 €

ÉTAT DE LA DETTE COMMUNALE SUR 5 ANS



LES PROJETS SE POURSUIVENT POUR LES CME

Le conseil municipal des enfants s'investit dans les projets et participe aux événements de la commune.



REFRAIN
 Au r'pas des aînés
 Au r'pas des aînés
 On s'amuse, on sourit
 On s'éclate on a envie
 Bien sûr de se retrouver
 Au repas des aînés

Le 17 mars au repas des aînés, les enfants du CME, en présence d'Emmanuelle Gionetti, adjointe à la jeunesse, chantent « Au repas des aînés », sur la musique des « Champs Elysées »



Réunion de travail pour préparer le règlement du concours « un nom pour le parc » et choisir les tables, bancs et poubelles du futur parc



Les conseillers municipaux enfants de Chapareillan ont été invités à l'hôtel du Département, le mercredi 3 avril, en présence des conseillers municipaux enfants d'Allevard et de Tencin et de Mme Martine Kohly, vice-présidente, conseillère départementale du Haut-Grésivaudan



CONCOURS
« UN NOM POUR LE PARC ! »

DU 10 AU 31 MAI 2019

Le conseil municipal des enfants vous propose un grand jeu concours
« un nom pour le parc ! ».

Ce concours est ouvert à tous les habitants de Chapareillan, sans restriction d'âge.

L'objectif est de trouver le nouveau nom pour le futur parc de loisirs situé entre le chemin de l'Építel et le chemin des écoliers. (voir ci-contre).

Information et règlement :
Chapareillan.fr

CONCOURS
UN NOM POUR LE PARC !

GRATUIT !

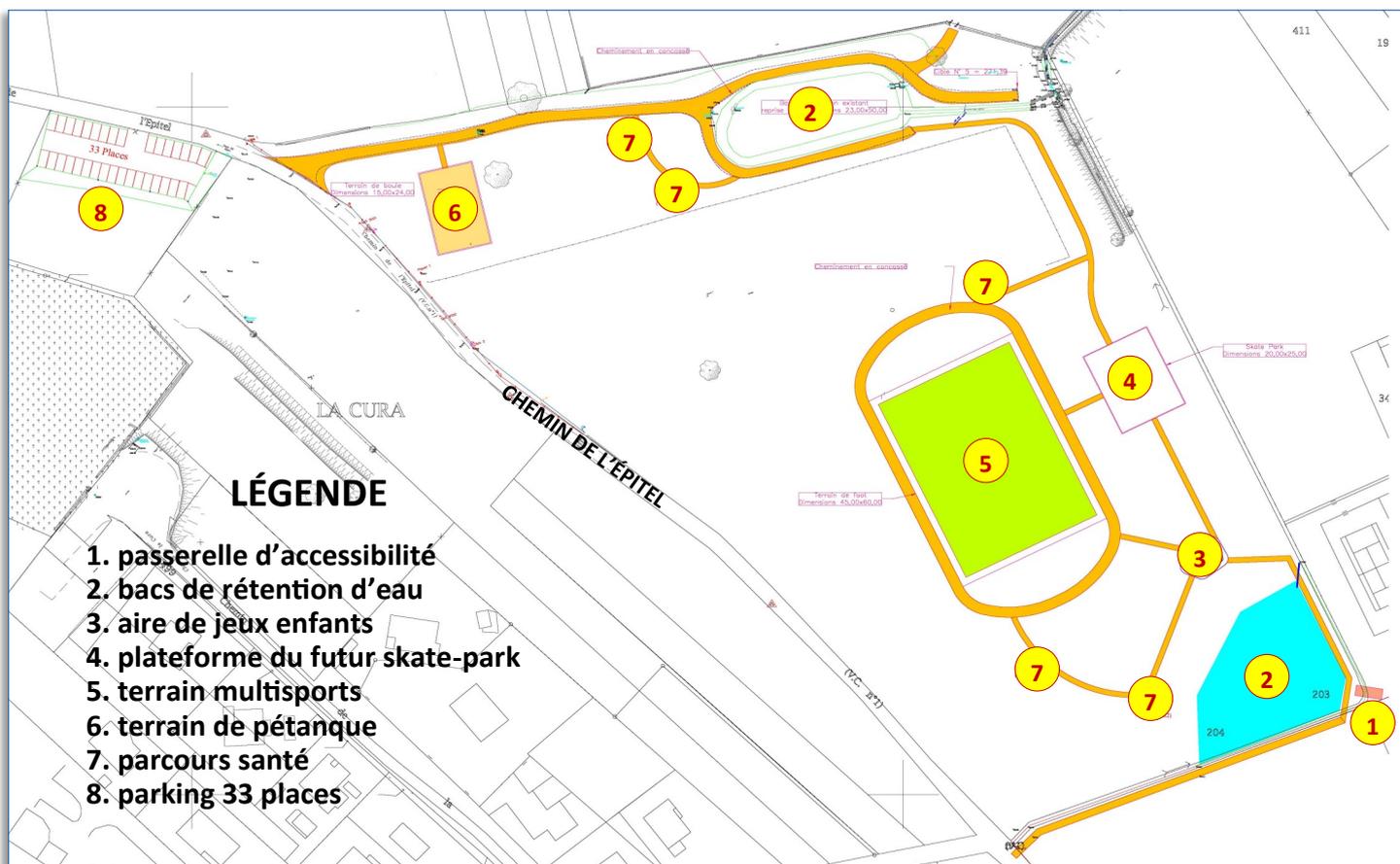
ORGANISE PAR
 CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
 COMMUNE DE CHAPAREILLAN

DU 10 AU 31 MAI

BULLETIN DE PARTICIPATION ET RÈGLEMENT DISPONIBLE SUR CHAPAREILLAN.FR ET À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

UN NOUVEAU PARC À CHAPAREILLAN

« Situé entre le chemin de l'Épitel et les courts de tennis, ce projet s'inscrit dans notre ambition de regrouper les équipements autour des sites petite enfance et scolaires. Nous souhaitons ainsi proposer aux familles un lieu sécurisé autour duquel pourront se retrouver petits et grands ». C'est par cette annonce, lors de la cérémonie des vœux de la municipalité, que Martine Venturini, maire de Chapareillan, a présenté ce projet qui verra le jour dès la rentrée de septembre 2019.



Plan prévisionnel du parc

Echos du Granier : Comment est né ce projet ?

Martine Venturini : Lorsque nous avons démarré les travaux de la Microcentrale en 2016, un bac de rétention d'eau a dû être créé et un premier chemin d'accessibilité a également vu le jour.

Une partie de cet espace appartenant à la commune, nous avons mené, en étroite collaboration avec les services techniques, une réflexion sur un aménagement futur.

L'idée de créer un parc à destination des familles a germé et n'a cessé d'évoluer au fil du temps.



Exemple de module « parcours santé »

EdG : Quels aménagements allons-nous trouver dans ce parc ?

M.V : tout d'abord, il faut noter que tout ne sera pas installé dès la rentrée. Ce projet reste évolutif et l'aménagement se fera sur plusieurs années.

Le conseil municipal enfants est investi sur ce parc et sera force de proposition tout comme peuvent l'être les habitants.

Les premiers travaux concerneront les réalisations suivantes : l'aménagement des chemins, une passerelle d'accessibilité au niveau du bac de rétention, la pose de quelques tables de pique-nique, un terrain de pétanque, une aire de jeux pour les enfants, un terrain multisport en herbe et un parcours santé.

EdG : Et dans le futur ?

M.V : Les services techniques planteront des arbres dès l'automne prochain et le conseil municipal enfants a pour mission de travailler sur l'aménagement d'un skate-park et des espaces de détente.

Si les habitants de la commune ont des idées, qu'ils n'hésitent pas à les transmettre en mairie.



Exemple de module « aire de jeux »

VENEZ VOUS INSCRIRE À LA « PARTICIPATION CITOYENNE »

La démarche de « participation citoyenne » consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur environnement.

Empruntant la forme d'un réseau de solidarités de voisinage autour d'une même rue, d'un quartier ou d'un village, le dispositif doit permettre d'alerter la gendarmerie de tout évènement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

Rôle des référents volontaires :

Sensibilisés aux phénomènes de délinquance au cours de réunions publiques, les habitants relaient l'action de la gendarmerie auprès de la population et favorisent ainsi la diffusion de conseils préventifs pour lutter plus particulièrement contre la délinquance d'appropriation et les dégradations.

Il s'agit notamment de les amener à accomplir des actes élémentaires de prévention tels que la surveillance de logements temporairement inhabités, le ramassage du courrier des personnes absentes...

Ils sont étroitement associés à l'action de prévention des cambriolages intitulée « opération tranquillité vacances » mise en œuvre sous l'autorité de la gendarmerie.

**En aucun cas,
il ne s'agit de délation !**

Qui sont les nouveaux référents ?

Philippe Avrisoni
Chemin de la Cossette

Jean-Patrick Bouet
Chemin de Cessant et Vorget

Gilbert Guillaudin
Saint Marcel et Bellecombe

Jean-Claude Moro
La Meunière

Frédéric Etelin
La Ville

Christophe Miard
Allée de Gratigny

Roger Labbé
Route du Grésivaudan

Céline Labbé
Chemin des écoliers



**SI VOUS AUSSI,
VOUS SOUHAITEZ
DEVENIR RÉFÉRENT,
CONTACTEZ LA
GENDARMERIE
DE PONTCHARRA :**

☎ : 04 76 97 60 74

LES SAPEURS-POMPIERS EN ACTION

Depuis que la commune de Chapareillan a concédé les locaux de la petite gare à l'association des jeunes sapeurs pompiers et à l'amicale, en 2018, de nombreuses actions ont pu être menées.

Au cours de l'année 2018, les pompiers ont pu former bénévolement 92 personnes aux gestes qui sauvent : dégagement d'urgence ; protéger, alerter, secourir ; mise en position latérale de sécurité ; massage cardiaque...

En septembre 10 jeunes sapeurs-pompiers ont été recrutés et ont pu suivre leurs cours théoriques et leur séance sportive chaque semaine soit dans les locaux aménagés à cet effet, soit sur le stade à proximité. Les sapeurs pompiers actifs bénéficient également de cette petite salle de sport équipée

de matériels de musculation entre autres.

Leur projet est de poursuivre dans cette direction en intégrant 10 jeunes sapeurs-pompiers supplémentaires en septembre 2019, portant ainsi l'effectif à 20.

A noter que leur cursus s'étale sur 4 années avec pour objectif d'atteindre un effectif de 30 à 40 élèves à l'horizon 2021.

Les formations aux gestes qui sauvent se poursuivront à partir du second trimestre 2019 avec pour objectif d'atteindre une cen-

taine de personnes.

Le dates seront communiquées par le biais du site internet de la commune.



92

*C'est le nombre de personnes formées
aux gestes qui sauvent en 2018*



ELECTIONS EUROPÉENNES



Vous pouvez désormais vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales sur le site service-public.fr

1^{ÈRES} DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

POUR UNE NAISSANCE

Il appartient au père de l'enfant ou, à défaut, à une personne présente lors de l'accouchement d'accomplir les formalités qui suivent à la mairie du lieu de naissance de l'enfant

La déclaration de naissance doit être faite dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la naissance. Le jour de la naissance n'est pas pris en compte.

Plusieurs documents sont à fournir :

- un certificat d'accouchement pouvant être établi par le médecin, la sage-femme, la clinique ou l'hôpital
- les cartes d'identité des deux parents
- si l'enfant a été reconnu avant la naissance, la copie de l'acte de reconnaissance
- si les parents possèdent un livret de famille, il convient également de le joindre aux pièces à fournir pour qu'il soit mis à jour, sinon un premier livret vous sera établi

Si tous les éléments du dossier sont réunis, l'officier d'état civil de la mairie rédige immédiatement l'acte de naissance.

+ d'infos sur Service-public.fr

POUR UN DÉCÈS

1. Le certificat de décès :

Faites constater le décès par un médecin (*de famille, de service ou par le procureur selon les circonstances*) qui établira le certificat de décès.

2. La déclaration de décès

Déclarez le décès dans les 24 heures (*jours ouvrables*) à la mairie du lieu de décès, au service de l'état civil.

3. Les obsèques

Vérifiez si le défunt a indiqué ses dernières volontés (*par oral, par testament ou dans une convention obsèques*) concernant son choix au sujet des obsèques (*crémation ou inhumation*) ou d'un don du corps à la science, d'un prélèvement d'organes.

En fonction des dernières volontés du défunt, il faudra leur préciser la façon dont se déroulera l'inhumation ou la crémation (*convoi, mise en bière, transport du corps, cérémonies,...*).

Documents à fournir :

- le certificat de décès établi par le médecin qui a constaté le décès
- le livret de famille du défunt ou, à défaut, toute pièce précisant son identité, sa filiation, sa dernière situation matrimoniale, son adresse, sa profession (pour les enfants mineurs, la profession des parents)
- pour les étrangers, la carte de séjour.



DÉMARCHAGE À DOMICILE

Suite à des démarchages frauduleux en début d'année, Madame le Maire a pris la décision de réglementer les démarchages et les quêtes sur Chapareillan.

Les sociétés, entreprises ou associations doivent se déclarer en mairie au moins 15 jours avant la prospection.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie.

Arrêté consultable sur chapareillan.fr

CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ

La 7^{ème} étape du Critérium du Dauphiné, reliant Saint-Genix-Les-Villages aux Sept Laux - Pipay, passera par Chapareillan, le samedi 15 juin dans l'après-midi.



Informations sur chapareillan.fr

CIRCULATION À CHEVAL

Sur la voie publique, le cavalier est considéré comme un conducteur tout comme l'automobiliste ou le cycliste. Il doit donc se conformer aux règles du code de la route.

Ce dernier stipule également que les pistes cyclables et les trottoirs sont interdites aux cavaliers.



REMISE DES PRIX « ILLUMINATIONS » ET « FLEURISSEMENT »

16 familles ont participé aux concours « illuminations de Noël » et « fleurissement » en 2018.



Les participants aux 2 concours lors de la remise des prix, le 22 mars 2019

La commune tient à remercier
« La Gentiane », « Bazarland »
et « Mr Bricolage »
qui, pour cette occasion, ont offert
aux participants des bons d'achats.

Les gagnants sont :

Fleurissement :

Christiane Miralles et Jean Michel Coumes

Illuminations « balcons, terrasses et fenêtres » :

Karine Blanc

Illuminations « maison avec jardin et cours » :

Victor et Benoit Seyssel

NOUVELLE ÉDITION DU CONCOURS DES BALCONS ET JARDINS FLEURIS

Le concours de maisons fleuries est ouvert à tous ceux qui souhaitent participer à l'embellissement de la commune et à l'amélioration du cadre de vie.

2 catégories sont proposées :

- Maisons avec jardin ou cours
- Balcons, terrasses ou fenêtres

**INSCRIPTIONS
DU 1^{ER} MAI AU 15 JUIN**

Règlement et inscriptions :
Soit sur chapareillan.fr
Soit à l'accueil de la mairie

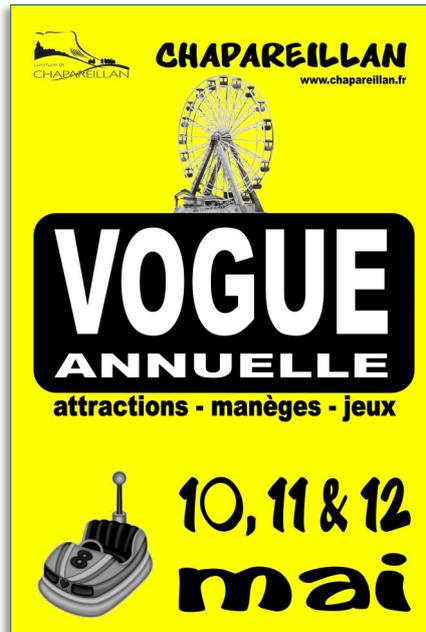


VOGUE

Pour le plaisir des petits comme des grands, les forains sont de retour avec leurs manèges, leurs jeux...

**DU VENDREDI 10
AU
DIMANCHE 12 MAI**
Place de la mairie

Renseignements :
www.chapareillan.fr



FÊTE NATIONALE

SAMEDI 13 JUILLET
Chemin des écoliers

19^H00

Buvette et restauration

21^H00

Descente aux flambeaux

22^H00

Feu d'artifice
Bal des pompiers

Renseignements :
www.chapareillan.fr



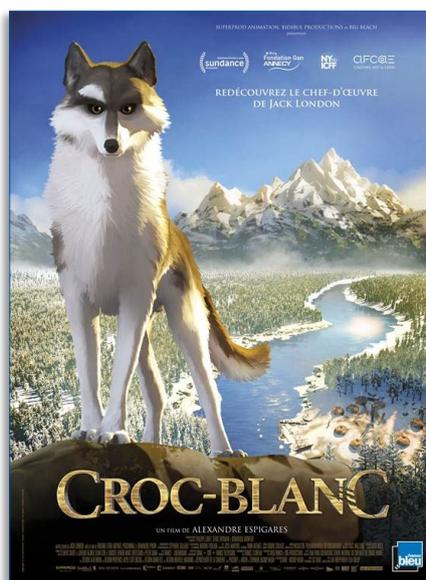
CINÉTOILES

VENDREDI 26 JUILLET
21^H45

Stade de foot
Salle polyvalente en cas de pluie

Croc-Blanc est un fier et courageux chien-loup. Après avoir grandi dans les espaces enneigés et hostiles du Grand Nord, il est recueilli par Castor Gris et sa tribu indienne. Mais la méchanceté des hommes oblige Castor-Gris à céder l'animal à un homme cruel et malveillant...

Renseignements :
www.chapareillan.fr



A NOTER DANS VOS AGENDAS

MAI

- 4 **SALON « BIO & BIEN-ÊTRE »**
En partenariat avec
l'association Bakasana
Salle polyvalente - 10^H00 / 19^H00
- 5 **SALON « BIO & BIEN-ÊTRE »**
En partenariat avec
l'association Bakasana
Salle polyvalente - 10^H00 / 18^H00
- 8 **COMMEMORATION
DU 8 MAI 1945**
Monument aux morts - 10^H30
- 10 **VOGUE**
Place de la mairie
- 11 **VOGUE**
Place de la mairie
- 12 **VOGUE**
Place de la mairie
- 26 **ÉLECTIONS EUROPÉENNES**
Salle polyvalente - 8^H00 / 18^H00

JUIN

- 15 **CONCOURS DES BALCONS
ET JARDINS FLEURIS**
Date limite d'inscription
- 15 **CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ**
7^{ème} étape
- 18 **RÉUNION PUBLIQUE**
« AGISSONS POUR LA
TRANSITION ÉCOLOGIQUE »
Salle polyvalente - 19^H00

JUILLET

- 13 **FÊTE NATIONALE
ET BAL DES POMPIERS**
Salle polyvalente - Dès 19^H00
- 14 **COMMEMORATION
DU 14 JUILLET 1789**
Monument aux morts
- 26 **CINÉTOILES « CROCS BLANCS »**
Stade de foot - 21^H45

AOÛT

- 29 **FÊTE DE L'ACUEIL DE LOISIRS**
Bungalows - 17^H00
- 31 **COMMEMORATION
DE LA LIBÉRATION
DE CHAPAREILLAN**
Monument aux morts

LA MAIRIE FAIT PEAU NEUVE !

Dans un souci de sécurité, d'économie d'énergie, les élus ont pris la décision d'effectuer de nombreux travaux pour la mairie dont la rénovation de la façade qui a débuté mi-avril. Ces travaux sont en partie financés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Isère.



Changement de l'ensemble des fenêtres de la mairie



Nouveau parvis de la mairie avec un nouvel accès handicapé

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

41 454

C'est le montant de la subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour la rénovation de la mairie



Isolation du plancher du grenier

isère
LE DÉPARTEMENT

27 790

C'est le montant de la subvention du Département de l'Isère pour la rénovation de la mairie

POURQUOI LES ARCHIVES ONT DÉMÉNAGÉ ?

Installées depuis toujours dans le grenier de la mairie, les archives municipales ont subi au fil des années de graves détériorations dues à de nombreux facteurs externes : différences extrêmes de température, humidité, lumière directe, développement de micro-organismes (moisissures)...

Après une visite sur place en 2008, la collectivité s'est fait réprimander à plusieurs reprises par les Archives Départementales de l'Isère quant à l'état de conservation des documents. Rappelons que le code général des collectivités territoriales fait obligation aux communes de consacrer des moyens et des locaux à leurs archives.

Dans un souci de conservation de la mémoire administrative de Chapareillan, l'équipe municipale a décidé de construire un nouveau local de 70m², situé à l'arrière du bâtiment des Services Techniques afin de déménager les archives. Une température est maintenue à 18°C, et le degré d'hygrométrie y est constant.



Nouveaux bâtiment des archives derrière les services techniques

En tout, ce sont près de 80 mètres linéaires de documents, témoins d'une histoire riche et unique.

I.P

TRAVAUX DE VOIRIES



Bétonnage de la partie haute du chemin de Croix-Verpi



Création de deux arrêts minute à proximité du salon de coiffure et de la fleuriste



Pose de deux nouveaux panneaux de signalisation sur le trajet des écoles publiques et privée.



Les travaux pour l'aménagement du parc de loisirs ont débuté le 1^{er} avril (voir interview page 9)



L'ÉCLOSION REMPLACE LE RELAIS DAUPHINOIS

Depuis plusieurs mois, de nombreux ouvriers se succèdent autour du Relais Dauphinois afin de donner naissance à un nouveau restaurant : « L'Éclosion ». Pour nous parler de son restaurant, dont l'ouverture est prévue en septembre prochain, les Echos ont rencontré M. Nicolas Pluot, chef cuisinier.

Echos du Granier : Pourquoi avoir fait le choix de reprendre le Relais Dauphinois ?

Nicolas Pluot : J'étais à la recherche d'un bâtiment pour ouvrir mon premier restaurant. L'emplacement du Relais Dauphinois, sur la place de la mairie et sous le Granier, m'a tout de suite plu. A noter également qu'il y a peu de restaurants aux alentours et que c'est un lieu de passage pour les randonneurs, les motards, les cyclistes ...

EdG : Quels services allez-vous proposer ?

N.P : Ma priorité sera avant tout le restaurant. Je travaille actuellement sur l'élaboration de la carte. Je souhaite proposer des produits nature, 100 % maison, et travailler avec des producteurs locaux.

Le restaurant sera ouvert tous les midis (sauf le lundi) et le soir du mercredi au dimanche.

En parallèle, vous pourrez également venir prendre un verre au bar ou en terrasse. Pour le moment le bar sera ouvert en matinée et les week-ends. Les horaires pourront évoluer selon la fréquentation.

EdG : Et vous allez gérer « L'Éclosion » tout seul ?

J.P.U : Evidemment non ! Je vais avoir besoin de personnels. Pour démarrer je vais avoir besoin d'employer 3 personnes : un temps plein pour le service en salle et 2 mi-temps pour la cuisine et le bar.

Les offres d'emploi seront disponibles sur le site de la mairie, prochainement.

L'éclosion



Cette photo représente un dessert imaginé et conçu par Nicolas Pluot. Pour en connaître le contenu, il faudra vous rendre à l'Éclosion.



Les travaux du futur restaurant « L'Éclosion » se poursuivent

Le 1^{ER} SALON BIO ET BIEN ÊTRE À CHAPAREILLAN

L'association Bakasana, en partenariat avec la commune de Chapareillan, organise le 1^{er} salon « Bio et Bien-être » à Chapareillan.

Les différents thérapeutes qui seront présents sont pratiquement tous de la région avec des méthodes très différentes, dont le magnétisme pour animaux entre autres puis ostéo crânien, kinésio-logie, méthode bye bye allergies, thérapeutes holistiques, hypnose chamanique, reiki, médecine poly-nésienne...

Puis il y aura des exposants de produits tels que l'Aloé Véra, lithothérapie, miel et ses produits dérivés, bijoux fabriqués avec des produits de nos régions, herboristeries, parfums de Grasse... ainsi que des conférences très variées allant d'une explication d'une thérapie à la fabrication de ses propres savons par exemple.

Il y a actuellement près de 50 exposants et il y aura environ une douzaine de conférences.

Un salon riche en rencontres et en informations...

Salon bio & Bien-Être
Conférences - Thérapies douces - Habitat zen - Produits bio et naturels

4 et 5 mai 2019

Organisé par l'Association BaKaSana en partenariat avec la Mairie de Chapareillan
association.bakasana@gmail.com
06 49 68 48 36
06 58 78 19 33

ENTRÉE 2€

Salle polyvalente de **CHAPAREILLAN**
Samedi 10h - 19h / Dimanche 10h - 18h

le dauphiné ISÈRE

SAMEDI 4 MAI DE 10^H00 À 19^H00
DIMANCHE 5 MAI DE 10^H00 À 18^H00
Salle polyvalente

renseignements :

association.bakasana@gmail.com
☎ : 06 49 68 48 36 / 06 58 78 19 33

SÉCURISATION DES ABORDS DES ÉCOLES



Suite à de nombreux incidents, la mairie, les riverains, et l'association des parents d'élèves de Chapareillan, ont convenu d'une nouvelle signalisation et des nouvelles règles ont été mises en place afin de sécuriser davantage les abords des écoles et favoriser les déplacements des élèves et des familles.

Nous vous remercions de respecter cette nouvelle signalisation

BOIRS EST BARJOT : SÉJOUR CHEZ NOS AMIS BELGES

Le Comité de Jumelage Boirs / Chapareillan organise un

VOYAGE EN BELGIQUE

DU VENDREDI 9 AU LUNDI 12 AOÛT

pour participer aux grandes festivités annuelles « Boirs est Barjot »

Rendez-vous à Boirs

le vendredi 9 août à 17^h00
(Possibilité de départ groupé de Chapareillan en co-voiturage tôt le matin)

Retour

le lundi 12 août au soir
(Possibilité de rester plus longtemps pour ceux qui veulent)

Pour se loger

possibilité de logement chez l'habitant (sur demande) ou logement libre à votre charge.

Tarif adulte : 35 €

Tarif enfant (-12 ans) : 20 €

Les tarifs comprennent : l'accueil du vendredi soir (apéritif dînatoire), les repas du samedi soir et du dimanche soir, des animations en journée, une dotation. Le reste est à votre charge.

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

AVEC PAIEMENT

AVANT LE 31 MAI

Programme des festivités :

www.boirspourtous.be



Contact :
jumelageboirschapareillan@gmail.com

☎ : 06 34 63 08 15

Le Comité de Jumelage Boirs Chapareillan organise un

Voyage en Belgique

du vendredi 9 août 2019 au lundi 12 août 2019

RDV à Boirs le vendredi 9 août à 17h00 (Possibilité de départ groupé de Chapareillan en co-voiturage tôt le matin)
Retour le lundi 12 août au soir (Possibilité de rester plus longtemps pour ceux qui veulent)

Pour participer aux grandes festivités annuelles « Boirs est barjot »

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES AVEC PAIEMENT AVANT LE 31 MAI 2019

Contact : jumelageboirschapareillan@gmail.com ou par tel : 06 34 63 08 15

Tarif adulte : 35 € Tarif enfant (-12 ans) : 20 €

Les tarifs comprennent : l'accueil du vendredi soir (apéritif dînatoire), les repas du samedi soir et du dimanche soir, des animations en journée, une dotation. Le reste est à votre charge.
Pour se loger : possibilité de logement chez l'habitant (sur demande) ou logement libre à votre charge.
Programme des fêtes : www.boirspourtous.be

FIN DE SAISON POUR LE SKI JUNIORS DE CHAPAREILLAN



Ce mercredi 27 Mars 2019 la saison de ski du Ski Juniors Chapareillan (SJC) se termine par la cérémonie de remise des médailles. Après dix sorties programmées dont une seule annulée pour cause de vent, les enfants se sont vus remettre leurs « précieuses » médailles (du Garoloup à la Flèche d'or pour le ski alpin, du Goomie Rider au Izzy Ridder pour le snowboard).

Pour l'année 2019, le SJC ce sont 98 enfants qui sont accompagnés par 55 accompagnateurs. Victime de son succès auprès des enfants et des parents, le club n'a pas pu répondre favorablement à toutes les demandes d'inscription. Les enfants sont pris en charge à l'aller et au retour dans les 2 cars mis à disposition, de 13^h00 à 18^h30, puis sont accompagnés au jardin d'enfant ou aux pieds des pistes.

Les enfants sont alors pris en charge par des moniteurs ESF des 7 Laux pour leur apprendre à skier. Cette année, ce sont 12 groupes de niveaux différents qui ont été constitués.

La volonté du SJC est de rendre accessibles les sports d'hiver aux enfants de Chapareillan et des communes environnantes et que les enfants apprennent à skier dans les meilleures conditions, tout en s'amusant avec leurs camarades.

Le SJC vous donne rendez-vous en septembre lors du forum des associations de Chapareillan et en novembre pour la bourse aux skis.



Pour plus d'information :
www.skijuniorschapareillan.fr

LA FNACA ET SON ALAMBIC

Le 30 mars dernier, La FNACA a organisé une vente de diots / pommes de terres cuites à l'alambic. Beau succès !



PAUSE PARTAGE : UN ATELIER D'ÉCRITURE...

L'atelier d'écriture, nouvelle activité de Pause-Partage, a démarré le 8 mars dans les locaux associatifs de Chapareillan.

8 mars, journée mondiale de la Femme, la lettre f était à l'honneur et nous avons proposé aux participant-e-s d'écrire un texte bref où le plus de mots possibles devaient débiter par la lettre f. Ce type de jeu donne naissance à des textes parfois loufoques, l'imagination se libérant.

Ce bref instant d'écriture permet à chacun de se sentir à l'aise et d'aborder l'écrit suivant, un peu plus long, qui, ce jour-là, avait pour thème les odeurs de son passé.

Chaque étape de l'écriture est guidée et soutenue par les animatrices.

Chaque atelier se déroule selon le même principe : un jeu rapide, puis un texte plus long dont la thématique diffère à chaque séance (à partir de photos, de musique, de souvenirs...). L'atelier mensuel du vendredi de 20^h00 à 21^h30 dure 1^h30.

PROCHAINS ATELIERS :
3 MAI ET 7 JUIN

Contacts :

charnier.brigitte@gmail.com

☎ : 06 84 80 73 14

Elisabeth.russu@laposte.net

☎ : 06 41 86 91 16



L'atelier théâtre de la Compagnie du Puits

... ET UNE PIÈCE DE THÉÂTRE



Pause Partage et l'atelier théâtre de la Compagnie Le Puits de Barreaux se sont associés pour vous proposer « un air de famille », la pièce d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri.

Cette soirée a été un succès : presque 200 personnes sont venues rire et s'émouvoir devant le

jeu des comédiens qui étaient accompagnés des musiciens de Garam Masalad.

La soirée s'est prolongée autour d'une assiette froide et d'un verre. Un bon moment de partage et de convivialité.

Contacts :

pausepartage38@gmail.com

FÊTE DE LA MUSIQUE

SAMEDI 22 JUIN DÈS 11^H00

Chez l'habitant et à la salle polyvalente



Soirée gratuite organisée par l'école de musique et théâtre AMC avec le soutien de la Mairie.

Plus d'infos :
musicchapa.e-monsite.com



La convivialité et les rencontres sont à l'honneur cette année pour cette grande journée « fête de la musique » !

DU BIO POUR L'A.P.E

L'APE et la mairie travaillent sur le projet de service de repas bio local aux enfants à la rentrée de 2020.

La mairie a rencontré la société ADABIO (association pour le développement de l'agriculture biologique) et un rendez vous avec le Parc de Chartreuse est prévu en juillet.

Si des personnes sont intéressées pour s'investir dans ce projet se rapprocher de l'APE
apecapa@yahoo.fr

JOURNÉE « FÊTE DE LA MUSIQUE CHEZ VOUS »

PARCOURS MUSICAL ET THÉÂTRAL CHEZ L'HABITANT, AVEC PRIORITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES.

Différents groupes d'enfants musiciens et comédiens de l'école de musique et théâtre, des groupes d'adultes amateurs issus de l'AMC et extérieurs animeront cette journée, de 11^H00 à 18^H00, accompagnés par le groupe La Boite à Boutons.

11^H00

Quartier Saint Roch

15^H15

Quartier La Meunière

14^H00

Quartier L'Etraz

17^H00

La Palud

Attention, les horaires sont susceptibles d'évoluer.

En partenariat avec Pause Partage pour le lien avec les personnes âgées.

SOIRÉE « FÊTE DE LA MUSIQUE »

salle polyvalente

18^H30

DÉAMBULATION BATUCADA LEZAR'MONIC

Départ place de la mairie, jusqu'à la salle polyvalente.

19^H00

ATELIERS DE MUSIQUE ACTUELLE DE L'AMC ET CHORALE D'ENFANTS.

TRIO NAPULITANATA :

Ce trio de talent manie avec vivacité les airs napolitains, un beau voyage musical aux confins de l'Italie du Sud.

TIM O'CONNOR

Compositeur/interprète originaire d'Irlande, guitariste charismatique de renommée internationale. Son répertoire éclectique nous emmènera vers le blues, le folk celtique, un savant mélange de musique moderne et traditionnelle, dans une atmosphère chaleureuse et énergique : à partager !

DJ

jusqu'à minuit.

GALA DE DANSE



SAMEDI 6 JUILLET

salle polyvalente

Organisé par
Création Expression
et Mouvement

Horaires et infos :
chapareillan.fr

NOUVELLE COLLECTE DE SANG ET NOUVEAU BUREAU

La dernière collecte pour l'année 2018 du 27 mars à Barraux a vu se présenter 67 généreux donateurs, pour 90 donateurs prévus par l'Etablissement Français du Sang. Avec 1 nouveau donneur et 66 poches prélevées.

Rappel : de 18 à 70 ans, les hommes peuvent effectuer 6 dons du sang par an, les femmes jusqu'à 4 fois.

Donner son sang, c'est donner 20 minutes pour le prélèvement et prendre une collation immédiatement après. Et c'est toujours agir pour le bien de tous.

Pour tous renseignements sur le don du sang ou un rendez-vous pour un don de plasma :

☎ : 0800 109 900
(numéro gratuit)



Président : André Perin ; vice-président : Albert Mongellaz ; secrétaire : Patrick Desay ;
secrétaire adjoint : Walter Rossi ; trésorière : Christelle Lhair ;
trésorier adjoint : Joël Rubatat



PROCHAINE COLLECTE DE SANG
VENDREDI 7 JUIN DE 16^H30 À 19^H45
À LA SALLE POLYVALENTE

NOUVELLE KERMESSE POUR L'AMICALE LAÏQUE

Le printemps est à peine arrivé qu'il est déjà temps pour l'Amicale laïque d'organiser sa dernière manifestation ! Quoi de mieux pour finir l'année scolaire en beauté qu'une kermesse pensée pour nos chers écoliers ? L'occasion pour eux de revenir sur une année riche de projets (financés en partie par l'association) tout en s'amusant !



Samedi 15 juin dès 10^H00
au stade de foot

Ouvert à tous !

Nous sommes heureux de vous faire part de la programmation qui ravira les petits & les grands avec son lot de surprises !

10^H00

Le spectacle de chant organisé par la chorale de l'école élémentaire marque le début des festivités.

11^H00

Lancement officiel de la kermesse avec la buvette, les jeux traditionnels pour les enfants (et les très jeunes enfants), le maxi château gonflable, les balades à poneys...

12^H00

Premier tirage de la tombola. Le premier lot cette année est une Nintendo Switch !

A partir de 13^H30

L'Amicale Laïque organise un challenge sportif à relever...en famille! Ainsi que d'autres animations pour les personnalités plus « artistes » !

16^H30

Le deuxième tirage de la tombola clôturera la kermesse.

Nous remercions d'ores et déjà l'ensemble de nos partenaires commerçants, artisans... qui, une fois encore, nous permettent de proposer une variété de lots de qualité pour notre tombola.

Et si le temps d'une journée vous retrouvez votre âme d'enfant en donnant de votre temps ? Nous vous invitons à préparer des gâteaux, animer un stand de jeux, tenir la buvette... dans une ambiance festive, pour faire de cette kermesse une vraie réussite pour vos enfants !

Rappelons que les bénéfices ainsi réalisés à l'issue de cette journée, serviront à financer les activités et les sorties pédagogiques des écoliers des écoles publiques pour la rentrée 2019 !

Vous pouvez vous porter volontaire en nous contactant par mail
amicalelaïque.chapa@gmail.com
amicalaïquechapa.canalblog.com

VIDE GRENIER

Suite au succès de l'an dernier, l'amicale du personnel municipal repart pour une nouvelle édition de son vide-greniers avec pour objectif de battre le record en atteignant les 120 exposants et de dépasser les 600 m linéaires.

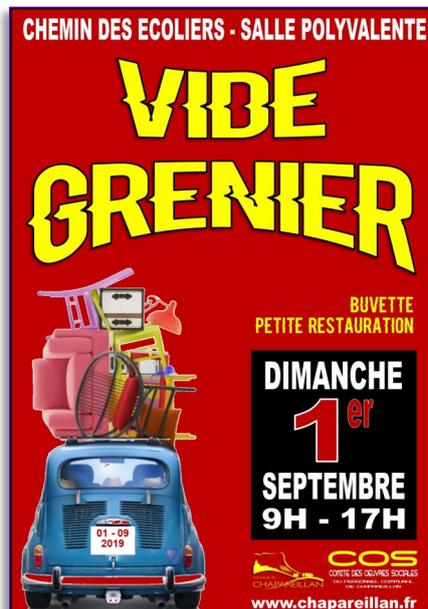
DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE
DE 9^H00 À 17^H00
 chemin des écoliers

Inscriptions du
 1^{er} juin au 30 août à 12^H00.

Les dossiers seront disponibles à l'accueil de la mairie et téléchargeables sur le site de la commune.

Tarifs : 5 € les 2 mètres linéaires + 2 € le mètre supplémentaire dans la limite de 10 mètres.

Renseignements :
videgrenier.chapa@gmail.com
www.chapareillan.fr



FORUM DES ASSOCIATIONS 2019

Organisé par la commune en partenariat avec les associations chapareillanaises.



SAMEDI 7 SEPTEMBRE
DE 9^H00 À 12^H30
 salle polyvalente

Les associations souhaitant participer au forum doivent nous retourner le formulaire d'inscription **avant le 10 août.**

Le document est déjà disponible sur le site
www.chapareillan.fr

Renseignements :
 Sébastien Rivet
 ☎ : 04 76 45 22 20
communication@chapareillan.fr
www.chapareillan.fr

AGENDA ASSOCIATIF

MAI

- 3 ATELIER D'ÉCRITURE
 PAUSE PARTAGE
 Locaux associatifs - 20^H00 / 21^H30
- 4 SALON « BIO & BIEN ÊTRE »
 BAKASANA
 Salle polyvalente - 10^H00 / 19^H00
- 5 SALON « BIO & BIEN ÊTRE »
 BAKASANA
 Salle polyvalente - 10^H00 / 18^H00
- 19 CHALLENGE VERT
 TENNIS CLUB
 Terrain de tennis
- 25 DOUBLE SALADE
 TENNIS CLUB
 Terrain de tennis

JUIN

- 7 COLLECTE DE SANG
 Don du sang
 Salle polyvalente - 16^H30 / 19^H45
- 7 ATELIER D'ÉCRITURE
 PAUSE PARTAGE
 Locaux associatifs - 20^H00 / 21^H30
- 12 VIENS JOUER AVEC TA MÈRE,
 TA SŒUR OU TA COPINE
 TENNIS CLUB
 Terrain de tennis
- 15 KERMESE ÉCOLES PUBLIQUES
 Amicale laïque
 Stade de foot - 10^H00
- 16 MONTÉE AU FOUR
 Pause partage
 Salle polyvalente
- 12 VIENS JOUER AVEC TA MÈRE,
 TA SŒUR OU TA COPINE
 TENNIS CLUB
 Terrain de tennis
- 22 FÊTE DE LA MUSIQUE
 A.M.C
 Salle polyvalente - Dès 11^H00
- 29 KERMESE ECOLE PRIVÉE
 AEP OGECE
 À l'école Bellecour

JUILLET

- 6 GALA DE DANSE
 Création expression
 et mouvements
 Salle polyvalente

PARTICIPEZ AU PRIX DE LA BD

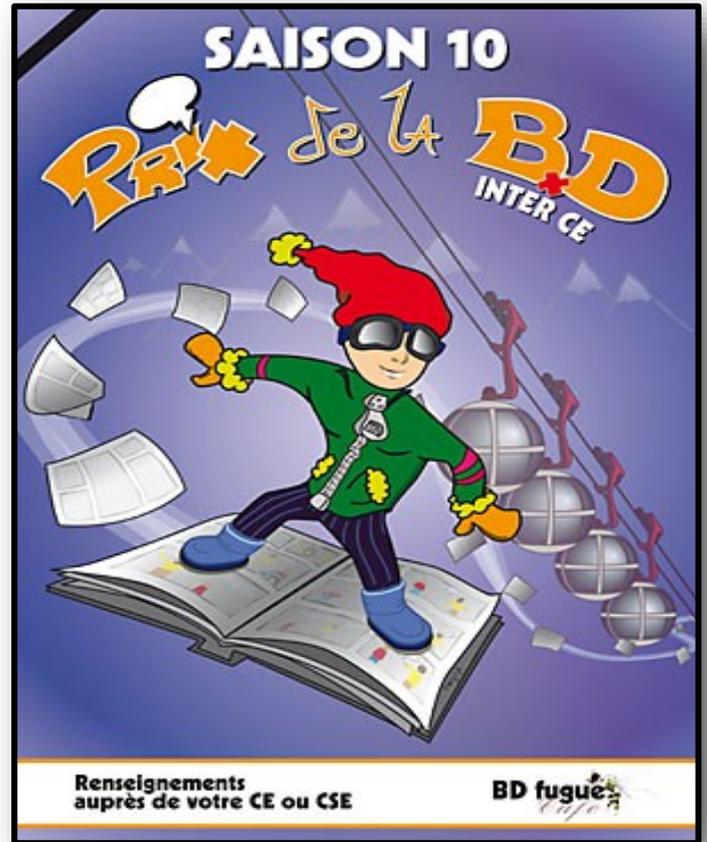
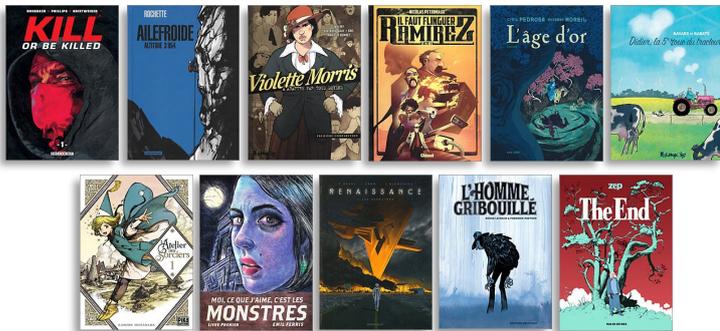
DU 19 JANVIER AU 17 JUIN 2019

LISEZ ET VOTEZ
POUR VOS COUPS DE CŒUR BD

Une sélection de 11 Bandes dessinées adultes vous est proposée.

La lecture d'au moins 7 des 11 titres proposés est nécessaire pour participer au vote qui désignera le lauréat du prix.

Pour plus d'informations rendez-vous à l'accueil de la bibliothèque. Un code d'accès vous sera fourni afin de pouvoir voter en ligne.



GIBOULIVRES

Samedi 6 avril avait lieu la journée festive des Giboulivres. 7 auteurs avaient répondu présent pour cette première biennale, organisée à l'espace Bergès. Ce sont plus de 1800 personnes qui ont pu profiter tout au long de la journée d'animations, de spectacles et de dédicaces. Prochain rendez-vous en 2021 !



Séance de dessins avec les jeunes pour Mathilde Domecq



Dédicace de Mathilde Domecq, auteure de Paola Crusodé

CLUB DE LECTURE

Prochaines rencontres
« Délivre Ensemble » :

Mardi 14 mai
& Mardi 25 juin
à 17^H00
à la bibliothèque

Si la lecture vous intéresse, rejoignez nous... Venez Partager, échanger, trouver des idées de lecture... N'hésitez pas à nous contacter à la bibliothèque ou à la mairie qui transmettront...



HORAIRES D'ÉTÉ
DE LA BIBLIOTHÈQUE
MERCREDI 10^H00 / 12^H00
& 14^H00 / 18^H00
SAMEDI 9^H30 / 12^H00

L'ÉTÉ SE PRÉPARE À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Cet été l'accueil de loisirs ouvrira ses portes aux enfants de 4 à 12 ans du 9 juillet au 29 août.

En attendant le programme définitif, qui sera distribué par le biais des écoles courant mai, voici quelques informations à retenir !



Semaine 21

C'est la semaine où le programme sera distribué dans les écoles.

Il sera disponible début mai sur notre site.

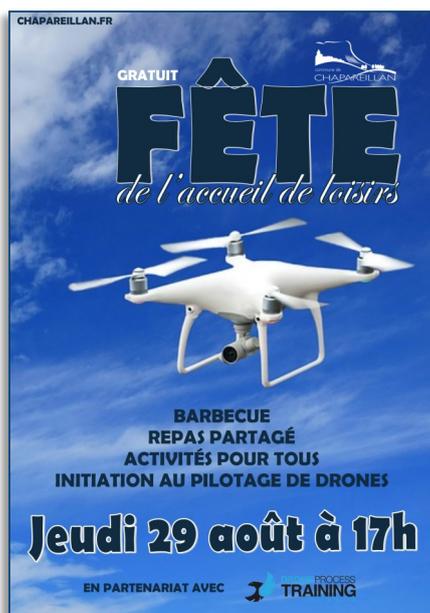
Les abonnés de notre page Facebook en seront informés dès sa mise en ligne.



27.05 - 20h

C'est le jour et l'heure du démarrage des inscriptions.

Ces dernières seront prises en compte par courriel puis par écrit directement au pôle enfance dans l'ordre d'arrivée. Toute inscription faite avant ne sera pas retenue.



C'EST LA FÊTE !

Pour fêter la fin des vacances d'été, nous proposons à toutes les familles de se retrouver autour d'un barbecue. Cela sera l'occasion de passer un bon moment et de conclure par une initiation au pilotage de drones.

**Jeudi 29 août à 17^h00
aux bungalows**

Salle polyvalente en cas de pluie

Nous demandons aux familles participantes de bien vouloir apporter soit une entrée soit un dessert.

**Inscriptions jusqu'au 27 août
enfancejeunesse@chapareillan.fr**

STAGE GRAFF

SPÉCIAL 11 / 13 ANS
DU 9 AU 11 JUILLET
12 PLACES
Inscriptions à partir du 27 mai à 20^h00

la commune organise un stage de graff spécialement réservé aux 11 / 13 ans. 2 jours d'initiation à l'accueil de loisirs et 1 journée à la palud pour graffer l'abribus !



Stage animé par Geoffroy de l'association Nextape.

E
N
B
R
E
F

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL ADMINISTRATIF DU PÔLE ENFANCE / JEUNESSE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES : désormais les horaires d'accueil au public se feront du mardi au jeudi de 8^h30 à 17^h00.

LES DOSSIERS D'INSCRIPTION POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE, LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES MATIN ET SOIR ET L'ACCUEIL DE LOISIRS DES VACANCES SONT À RENOUELER POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020.

Ils seront disponibles à partir du 11 juin sous format papier et téléchargeables (ou à compléter en direct) sur le site de la mairie www.chapareillan.fr.

Merci de les déposer et de réaliser **VOS INSCRIPTIONS PAR ÉCRIT AVANT LE 25 AOÛT** (le portail famille n'étant accessible qu'à partir du 3 septembre) à l'accueil, par mail (enfancejeunesse@chapareillan.fr) ou dans la boîte aux lettres du pôle enfance-jeunesse.

Nous vous rappelons que nous sommes à votre disposition tout l'été, les mardis, mercredis et jeudis.

ÉCOLE BELLECOUR : DES RÉALISATIONS ET DES PROJETS



Les enfants de l'école ont participé au projet « courir pour ELA »

Des nouvelles du passé...

Depuis la rentrée de septembre 2018, les élèves ont développé les compétences du programme à travers différents projets tels que « Nettoyons la nature », la célébration des 100 ans de l'Armistice 1918-2018 en CM1-CM2, les contes de Noël « Gertrude et le plumeau » et « Le petit Berger » avec l'école de Saint-Maurice Les Marches, le Carnaval du mardi-gras, le projet CHOCOLAT avec confection de chocolats en classe de petite et moyenne sections de maternelle...

L'école qui lit

Tous les élèves ainsi que leurs enseignants prennent le temps de lire chaque lundi de 16^H15 à 16^H30 car nous souhaitons développer chez chacun : l'envie de lire, le plaisir de lire, le partage des lectures, le temps pour soi, l'intérêt et le sens des apprentissages de l'école, tous reliés à la lecture !

Une école sportive

Après notre projet « Courir pour ELA » avec David Smetanine, champion paralympique de natation, les élèves ont également profité d'une initiation à l'escalade (élémentaire), de la natation (CP et CE2), d'une intervention Sports de balles (GS-CP-CE1) ou de séances de badminton (CE2-CM en avril-mai-juin).

Les projets à venir !

Projet intergénérationnel

Des résidents de l'EHPAD des Marches ont chanté avec les enfants de maternelle le 29 mars. Les enfants du RAM de Chapareillan et leurs assistantes maternelles vont découvrir l'école maternelle et participer à des ateliers manuels et musicaux avec les élèves de la classe de PS/MS le 17 juin.

L'école Bellecour va reflleurir au printemps !

Les élèves vont reflleurir leur cour de récréation avec un projet en lien avec une classe de 6^{ème} du collège Notre-Dame de la Villette ! Des élèves de Grande section de maternelle et de CP-CE1 vont travailler avec une classe de 6^{ème} sur l'embellissement en fleurs de la cour après les vacances de printemps.

Place au cirque ...

Tous les élèves ont démarré le 18 mars les séances de cirque afin d'apprendre l'équilibre, le jonglage, la confiance en soi et plus encore ! Les élèves devront

s'entraîner chaque semaine jusqu'au spectacle du 29 juin lors de la fête de l'école !

Chaque jour compte !

Chaque jour d'école, les élèves des classes maternelles et CP-CE1 comptent les jours et apprennent ainsi à compter, dénombrer, saisir les quantités en jouant avec un petit rituel.

Le 5 avril, c'était la fête des 100 jours d'école et les parents ont été invités à participer pour encadrer les ateliers autour du nombre 100 !

Les visites au musée de Grenoble

Tous les élèves sortiront au musée de Grenoble approcher les œuvres d'art, les interpréter et découvrir l'expression artistique. Ces sorties permettent de sensibiliser les élèves à l'art et de les ouvrir à la diversité des pratiques et des cultures artistiques. Elles favorisent ensuite en classe la motivation, les intentions, les initiatives artistiques lors d'activités d'arts plastiques.



Le carnaval de l'école

LE DISPOSITIF D'AUTOPARTAGE « MA CHÈRE AUTO »

C'est une première dans le Grésivaudan et ça devrait faire des émules ! Vous connaissez certainement l'autopartage, ce système de réservation et d'utilisation d'un véhicule mis en partage par la coopérative Citiz sur notre territoire. Vous pouvez désormais céder ou louer votre voiture à Citiz pour la partager avec d'autres conducteurs. Cette solution économique, simple et pratique est en place sur la commune de Villard-Bonnot.

QUI PEUT PARTAGER SON VÉHICULE ?

Tout particulier ou entreprise dont le véhicule a moins de 5 ans et moins de 70 000 km. La location de votre auto à Citiz vous permet de rester propriétaire de votre véhicule tout en bénéficiant de nombreux avantages. Equipée d'un système embarqué, votre voiture sera intégrée à la flotte de véhicules partagés et mis en libre-service. Un emplacement réservé en voirie lui sera dédié afin que tous les adhérents au service puissent l'utiliser.

POURQUOI SE LANCER DANS L'AVENTURE ?

Pour faire des économies : Citiz s'occupe de l'entretien, de l'assurance et du carburant de votre véhicule. Lorsque vous l'utilisez, vous payez uniquement le carburant lié à votre trajet. Lorsque votre véhicule est utilisé par un autre conducteur, vous recevez une participation financière. Une opération gagnant / gagnant !



Pour une mobilité plus pratique : l'autopartage change votre rapport à la voiture en vous amenant à adopter les transports en commun ou des modes de déplacement actifs comme la marche et le vélo. L'autopartage vient compléter vos besoins ponctuels en voiture. Le service est ouvert aux jeunes conducteurs.

Pour être plus écologique et citoyen : une voiture est à l'arrêt 95 % du temps. La partager, c'est rendre service à d'autres conducteurs et participer à limiter les embouteillages et la pollution atmosphérique. 1 Citiz remplace 9 voitures individuelles.

+ d'infos sur :
www.alpes-loire.citiz.coop
www.le-gresivaudan.fr

L'ESPACE JEUNES DE PONTCHARRA EST GÉRÉ PAR LÉO LAGRANGE



Suite à un appel d'offres lancé par la commune de Pontcharra en juin 2018, la fédération Léo Lagrange a été choisie pour faire vivre l'espace jeunes de Pontcharra. Cette délégation de service public a débuté le 1^{er} février.

Ce changement ne remet pas en cause l'avenir de l'équipement, devenu une référence en matière de politique jeunesse, sur le Grésivaudan et au-delà.

Les activités engagées depuis septembre seront maintenues jusqu'au mois de juin.

NOUVELLE PISCINE À PONTCHARRA

C'est lundi 21 janvier, que le maire de Pontcharra, Christophe Borg, en présence de Didier Rambaud (Sénateur de l'Isère), Daniel Chavand (Vice-Président du Grésivaudan en charge des Sports), Philippe Portal (Secrétaire général de la Préfecture de l'Isère), Francis Gimbert (Président de la communauté de communes Le Grésivaudan), Henri Baile (Maire de Saint-Ismier) et Martine Kohly (Vice-Présidente du Département de l'Isère chargée du Sport, de la Jeunesse, de la Vie associative et du Devoir de Mémoire) a posé la première pierre de la future piscine intercommunale.

Ce nouvel équipement sera implanté à Pontcharra en lieu et place de l'ancienne piscine municipale qui était à ciel ouvert et fonctionnait uniquement en période estivale. Pour répondre aux besoins des habitants et tout particulièrement du public scolaire, conformément à la réglementation nationale en matière d'apprentissage de la natation, la communauté de communes a décidé de construire une seconde piscine couverte sur le territoire.

Les nageurs auront à leur disposition un bassin sportif de 25 m de long composé de 6 couloirs, un bassin d'apprentissage de 150 m² et une pataugeoire de 30 m². 100 places de gradin, des jeux d'eau et des espaces de détente extérieurs seront aussi aménagés.



SIGNEZ LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique poursuit sa progression en Isère. Apparue en Isère en 2015, il est présent dans plus de la moitié du département. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles. Il peut aussi être dangereux pour l'homme.

Plan de surveillance et de lutte régionale

Un dispositif de surveillance vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.



Comment signaler un individu ou un nid ?

Le frelon asiatique est facilement identifiable (voir schéma) et ne doit pas être confondu avec le frelon européen qui est lui inoffensif. Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique ou d'un nid est invitée à en faire rapidement le signalement soit :

- Sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr
- Soit en téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique ».

2018 : forte progression du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2018 est en très forte progression avec 1202 contre 414 nids en 2017. En Isère il poursuit sa progression en avec 37 nids recensés ayant été détruits en 2018.



Nid primaire



Nid secondaire

+ d'infos sur : chapareillan.fr

L'ENSEIGNEMENT À CHAPAREILLAN - 3^{ÈME} PARTIE

Extrait de « Cahier d'histoire » par Mairie de Chapareillan, 2013

Epoque moderne : 1870 /1960

Dans la dernière partie du XIX^{ème} siècle, Chapareillan entame un déclin démographique ininterrompu qui durera jusqu'aux années 1960. Lors du recensement de 1960, la population de la commune est tombée à 1299 habitants, soit la moitié de celle de 1851.

La catastrophe de la guerre de 1914-1918 (73 jeunes morts au cours du conflit) va encore aggraver le phénomène, et la vitalité de Chapareillan, gros bourg rural, en souffrira durablement.

A Chapareillan, on relève quatre événements importants :

- la fermeture des deux écoles congréganistes et ses conséquences, en 1902,
- la création des nouvelles écoles privées, vers 1904,
- la création d'une classe enfantine, à l'école laïque de filles, en 1912,
- l'ouverture de l'école de la Palud, en 1953.

Les nouveaux équipements sont rares. On construit un préau à l'école du chef-lieu en 1935. Bien



entendu, ce préau est en deux parties distinctes avec un mur pour maintenir bien séparés les filles et les garçons. L'année suivante, est édifié le préau de l'école de Bellecombe.

La commune assure l'entretien des bâtiments. Les inévitables réparations, nécessitées par les outrages du temps, peuvent être

modestes. Dans la décennie 1950, diverses rénovations sont engagées pour les toitures, les peintures, les clôtures.

En 1956, les fenêtres du groupe scolaire sont abaissées. Elles étaient jusque-là difficilement accessibles et peu propres à l'éclairage des salles de classe. Deux ans plus tard, les toilettes sont rénovées et raccordées à une fosse septique, et des lavabos sont installés en remplacement de l'unique fontaine de la cour.

Nous n'avons pas trouvé l'époque à laquelle des poêles ont remplacé le système de chauffage central par calorifère installé lors de la construction du groupe scolaire, et qui semble n'avoir jamais fonctionné de façon satisfaisante. A la louable ambition d'un dispositif supposé assurer une température quasi-uniforme, se substituent les pragmatiques poêles qui équipèrent presque toutes les écoles de France jusque vers 1960.

Le local à charbon de la classe des garçons fut parfois lieu de pénitence des indisciplinés.

